



UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY



**Revue du
LTML**

**No 18
Octobre 2022**

www.ltml-ufhb.org

LEML

ISSN 1997-4256

Comité scientifique du LTML

Laurent DANON-BOILEAU, Université Paris Descartes / EHESS

KABORE Raphaël, Université Paris II

Joan Lucy CONOLLY, Durban University of technology

DJITE G. Paulin, University of Western Sydney

ABOLOU Camille Roger, Université Alassane Ouattara de Bou

BOGNY Yapo Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny

Thomas BEARTH, Université de Zurich

ABO Kouamé Justin, Université Félix Houphouët-Boigny

Jeffrey HEATH, University of Michigan, Ann Arbor

Maarten MOUS, Leiden University

KOUASSI Jérôme, Université Félix Houphouët-Boigny

LOUIS Obou, Université Félix Houphouët-Boigny

DAHIGO Guézé Habraham, Université Alassane Ouattara de Bouaké

MITI Lazarus, The Center for Advanced Studies of Society (CASAS), Ville du Cap

HOUNKPATIN B. Christophe CAPO, Université d'Abomey-Calavi

Mamadou KANDJI, Université Cheick Anta Diop

Comité de Lecture

KOUASSI Jérôme, Université Félix Houphouët-Boigny

ABO Kouamé Justin, Université Félix Houphouët-Boigny

DAHIGO Guézé Habraham, Université Alassane Ouattara de Bouaké

SILUE Léfara, Université Félix Houphouët-Boigny

AKROBOU Ézéchiél, Université Félix Houphouët-Boigny

BOGNY Yapo Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny

KRA A. K. Enoch, Université Félix Houphouët-Boigny

VAHOUA Kallet, Université Félix Houphouët-Boigny

ADOPO Achi Aimé, École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan

KPLI Yao Kouadio J-F., Université Félix Houphouët-Boigny

TOH Zorobi Philippe, Université Alassane Ouattara de Bouaké

SEKONGO Gossouhon, Université Alassane Ouattara de Bouaké

SILUE N. Djibril, Université Félix Houphouët-Boigny

IRIE BI Benjamin, Université Alassane Ouattara de Bouaké

KOUASSI Raoul R., Université Félix Houphouët-Boigny

YOBOUE Kouadio Michel AGBA, École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan

Comité de Rédaction

SILUE N. Djibril, Université Félix Houphouët-Boigny

ADOPO Achi Aimé, École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan

IRIE BI Benjamin, Université Alassane Ouattara de Bouaké

SOMMAIRE

atividade de ensino de pla com base de letramento como prática social.....1-16

Arnel Patricia Dally JOHOULI

Éléments linguistiques du discours direct dans le récit dialogué : cas du roman de jeunesse.....17-28

Koua mé Emmanuel KOFFI

étude de la diversité des pratiques linguistiques d'étudiants de l'UFR LLC de l'Université Félix Houphouët-Boigny.....29-58

DION Marie -Ange Floriane

Regard sur les pratiques enseignantes des maitres dans le déroulé des cours de français dans les écoles primaires de Côte d'Ivoire.....46-59

TANO H Djemvié Hermann Philippe

Meaning Gaps And The Task Of Translating Poetry: Notes on Lucille Clifton's Translation of "Afrique" By David Diop.....60-72

Ahmadou Siendou KONATÉ

On the Position of Nominative Subjects in Contemporary in english..... 73-83

Joseph Y. BOGNY & Ali K. AMADOU

Étude taxinomique Ou taxonomique des Adjectifs..... 84-101

GNAMIAN Bi Eric Arnaud & GOORE BI Lorou André-Marie

La transmutation des classes grammaticales comme forme de transgression : le cas du nom, du verbe et de l'adjectif qualificatif dans *Les sofàs suivi de l'œil* de Bernard Zadi Zaourou.....102-111

Séraphin KOUAKOU Konan

Convergence et divergence entre trois manuels scolaires de français de CP1 utilisés à l'école primaire de Côte d'Ivoire du début des années 80 à nos jours : analyses et conséquences didactiques.....112-126

KOUADIO Konan Arsène

Analyse métaopérationnelle des marqueurs discursifs i mean et meaning.....127-144

KONDRO Kouakou Yannick

L'expressivité dans la poésie chantée N'dolo à travers les formes rythmiques réitératives : cas du rythme immédiat et du rythme profond.....145-162

KROUWA Jean De Dieu & KOUAKOU Konan Constant Guy

The attitude, culture and identity of the Nouchi.....163-177

Jean-Claude DODO

l'Anglais et le sentiment de satisfaction face à l'emploi : cas des travailleurs abidjanais prestataires de services.....178-192

KOUANDE Bassa Gerard

Approche linguistique de la Préservation de la biodiversité animale à travers trois langues Niger Congo.....193-205

KOUAKOU N'guessan Gwladys & KROUWA Stéphanie Tanoa

Structure de la coordination conjonctive des DP en mó dzúkrù.....206-229

KPAMI Boni Carlos Mozer & AKPOUÉ K. Josué

La transmutation¹ des classes grammaticales comme forme de transgression : le cas du nom, du verbe et de l'adjectif qualificatif dans *Les sofas suivi de l'œil* de Bernard Zadi Zaourou

Séraphin KOUAKOU Konan, Maître de conférences

Université Félix Houphouët-Boigny

kouakoukseraphin@yahoo.fr

Résumé

La grammaire française compte différentes classes grammaticales qui s'excluent mutuellement ne serait-ce qu'en se fondant sur les différentes places et positions² qu'elles occupent dans le « squelette » phrastique : les noms, par exemple, comme toutes les autres parties du discours, occupent des positions et places déterminées selon la norme grammaticale. Pourtant, certains écrivains émérites dont Bernard Zadi Zaourou les utilisent en leur faisant changer de place et ou de position dans leurs œuvres comme en témoigne l'œuvre qui nous sert de corpus « *Les sofas suivi de l'œil* ». L'étude menée révèle que la motivation de l'auteur s'inscrit dans une sphère de métamorphose et de mutation de la langue française pour briser toute barrière normative et être en phase avec une partie de son lectorat moins imprégnée dans le maniement de la langue de Molière.

Mots clés : transmutation, transgression, classes grammaticales, place, position.

Abstract

French grammar has different grammatical classes which are mutually exclusive, if only on the basis of the different places and positions they occupy in the phrasal "skeleton": nouns, for example, like all other parts of speech, occupy certain positions and places according to the grammatical norm. However, some distinguished writers, including Bernard Zadi

¹ La transmutation est appréhendée dans plusieurs domaines et disciplines. On parle de plusieurs formes de transmutation dont la transmutation spirituelle, nucléaire, alchimique, la transmutation des métaux, la transmutation mentale et de soi. C'est un terme qui est défini comme le changement des métaux vulgaires en métaux nobles par les procédés de l'alchimie. Il a été emprunté au latin (*transmutatio*) qui est un terme de grammaire signifiant « transposition de lettres » et qui a été utilisé comme terme d'alchimie en latin médiévale (Latham). En littérature, c'est le changement, la transformation totale d'une chose en une autre : la transformation du réel par l'écriture selon la définition de Larousse. Au sens figuré, on retiendra que la transmutation est le changement de nature, synonyme ici de métamorphose et de transformation. Cette définition cadre bien avec notre projet qui est celui de montrer que Zadi opère un changement de la nature des classes grammaticales en leur attribuant d'autres natures.

² Dominique Maingueneau établit une différence entre les notions de « position » et de « place » : alors que la place est d'ordre syntaxique, la position est relative à la fonction de la partie du discours dans la phrase.

Zaourou, use them by changing their place or position in their works, as shown by the work that serves as our corpus, "*Les sofàs suivi de l'œil*". The study conducted reveals that the author's motivation lies in a sphere of metamorphosis and mutation of the French language in order to break down any normative barrier and to be in tune with a part of his readership less steeped in the handling of the language of Molière.

Key words: transmutation, transgression, grammatical classes, place, position.

Introduction

Une classe grammaticale ou une partie du discours est un élément linguistique que le locuteur utilise pour construire une phrase. Ainsi, la grammaire française compte une diversité de classes grammaticales qui se définissent selon plusieurs critères (syntaxique, morphologique, sémantique, etc.) Aussi pouvons-nous affirmer que La Grammaire Générale et Raisonnée de Port-Royal (A. Arnaud et C. Lancelot : 1660), sous l'influence de Platon (428–348 Av. J. C) et d'Aristote (384-322 Av. J. Christ) a identifié neuf classes grammaticales. La grammaire contemporaine avec Jean Dubois et René Lagane (1989, p25), s'inspirant de la tradition de Denys de Thrace (grammairien du 1er siècle), retient huit classes grammaticales, excluant l'interjection apparentée à une phrase exclamative. Par ailleurs, Léon Robert Wagner et Jacqueline Pinchon (1962, p62) ont retenu sept espèces de mots selon le critère de variabilité. Les mots variables sont ceux dont la forme est susceptible de changer suivant leurs emplois. Comme on peut s'en douter, ces classes de mots s'excluent mutuellement dans leur combinaison pour donner la syntaxe d'une phrase. Elles occupent des positions et des places bien différentes : un verbe par exemple, ne peut et ne doit occuper la place d'un adjectif. Cependant, Zadi Zaourou, les rend interchangeables dans son ouvrage *Les sofàs suivi de l'œil*, les mute les unes à la place des autres, c'est-à-dire qu'un adjectif peut occuper la place d'un verbe et vice-versa sans tenir compte de leurs propriétés syntaxiques. La problématique d'une telle étude demeure donc la description syntaxique et morphologique de l'utilisation de ces classes de mots dans l'œuvre de l'auteur. Aussi dans une approche normative et descriptive, tenterons-nous de résoudre cette problématique. La démarche convoquera successivement l'approche définitionnelle et quelques propriétés syntaxico-morphologiques des classes grammaticales, l'analyse descriptive et structurale de la manifestation de la transmutation à travers les parties du discours, et l'opportunité du choix de l'auteur.

1. Approche définitionnelle et quelques propriétés syntaxico-morphologiques des classes grammaticales

Nous ferons un rappel relatif aux propriétés syntaxiques et morphologiques des classes grammaticales ciblées dans cette étude en l'occurrence les classes des noms, des verbes et des adjectifs car ces trois parties du discours ont subi plus de transmutation par rapport aux autres dans l'œuvre.

1.1. Le nom

Le nom est un mot variable qui désigne soit un être animé (personne, animal) soit une chose (objet ou idée). Il demeure le constituant essentiel du groupe du nom, c'est-à-dire du groupe qui peut être le sujet d'une phrase minimale Dubois, Lagane (1991, p38). On distingue les noms propres des noms communs, les noms concrets des noms abstraits, les noms simples des noms composés. Les noms propres donnent à l'être ou à la chose désignée une personnalité. Ils s'écrivent toujours en initiale capitale. L'on peut citer en exemple un nom de famille comme **K**ouakou ou le **K** initiale est écrit avec une lettre majuscule. Quant aux noms communs, ils sont propres à toute une catégorie d'êtres ou de chose et peuvent désigner une personne (frère), un animal (cheval), un objet (ordinateur), un phénomène (tonnerre), un acte (montage), une idée ou un concept (liberté, réconciliation), un sentiment (amour). On distingue aussi les noms concrets (chien) des noms abstraits (paix), les noms simples (chat) des noms composés (portefeuille).

Dans leurs propriétés morphosyntaxiques, le pluriel des noms se forme en ajoutant un (s) au singulier (maison/ maisons). Mais on note quelques exceptions (les bois, les noix, les gaz).

Selon la place qu'ils occupent, les noms peuvent avoir pour position ou fonction, celle de sujet (*Le chien* est méchant), de complément du nom (Le lion est le roi *des animaux*), de complément de l'adjectif/adverbe (Ce vase est *plein* de lait/ *Conformément* à la loi, je vous arrête.), de complément d'objet direct (Je n'aime pas *le diable*), complément d'objet indirect (J'ai envoyé un message *à mon ami*), d'apposition/apostrophe (*Le lion*, roi de la forêt. / Pierre, sors d'ici !) d'attribut du sujet, introduit par un verbe d'état (*Tu* es toujours resté enfant), d'attribut de l'objet, introduit par croire, estimer, faire, juger, penser, nommer rendre, voir, choisir, élire, trouver, etc. (Je *te* croyais *président*), de complément d'agent (Il a été ovationné par *les femmes*), de complément d'attribution, introduit par « à » et après les verbes qui ont le sens de donner, dire, ordonner, appartenir, pardonner, prêter, louer, vendre, proposer, etc. (Cet appartement appartient *au ministre*), de complément circonstanciel de lieu, de temps, etc. (Je rentre *à la maison*).

1.2. Le verbe

Le verbe est un mot variable qui exprime un état du sujet ou une action faite ou subie par le sujet. Le verbe se distingue des autres catégories par des marques morphologiques spécifiques : Tomassone, (2006, p 279), il est le seul dont la terminaison varie selon le temps et la personne, parmi les types de verbe, on note les verbes d'action : ce sont tous les verbes qui expriment une action faite ou subie par le sujet. Ils sont les plus nombreux. On peut citer comme exemple (manger, finir, dire, rendre, etc.) et les verbes d'état qui sont tous les verbes qui indiquent un état du sujet comme (être, sembler, demeurer, paraître, rester, devenir, avoir l'air, et tous les autres verbes ayant cet emploi.)

Quant aux formes ou voix du verbe, il y a la forme active : forme ou voix dans laquelle le sujet fait l'action (*Le chat* mange la souris).

Selon le sens, le verbe à cette forme peut être soit transitif, c'est-à-dire qu'il admet un CO (direct ou indirect). On a : laver, prendre, finir, etc. soit intransitif, car n'admet pas de CO : marcher, coûter, partir, etc. Certains verbes transitifs peuvent être employés intransitivement : (parcourir par exemple).

On a aussi la forme passive : forme dans laquelle le sujet subit l'action. Le verbe est alors accompagné de l'auxiliaire être : (la souris *est* mangée par le chat). La forme pronominale est la forme dans laquelle le sujet est accompagné d'un pronom réfléchi de la même personne et placé avant le verbe : (Je *me* lave les mains).

La forme impersonnelle concerne tous les verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier sans que celle-ci désigne une personne ou un objet déterminé(e) (pleuvoir, falloir, neiger, etc.) Certains verbes peuvent être pris impersonnellement (*Il* arrive rarement que je perde à ce jeu.)

La conjugaison française reconnaît trois groupes de verbe classés selon leurs terminaisons et leurs déclinaisons (premier, deuxième et troisième groupe).

Les modes sont les différentes manières de présenter l'action du verbe dans un temps donné. Les temps sont « les moments » où l'action s'accomplit (passé, présent ou futur). On distingue les modes personnels (qui varient selon les personnes) des modes impersonnels. Chaque mode admet des temps. Au niveau des temps, il y en a de simples et de composés (avec auxiliaire).

1.3. L'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif se définit comme un mot variable qui indique la qualité (manière d'être) d'un être ou d'un objet. C'est un mot qui se joint à un nom ou à un pronom pour le qualifier comme le souligne Larousse (2017, p 5). Il peut se présenter sous deux formes :

La forme simple (formé d'un seul mot : grand, petit, rond, etc.) et la forme composée (formée de deux adj.sourd-muet, franco-belge, etc.), d'un adj + un participe (premier-né), d'un adj + adv (avant-dernière), adj + prép (sous-entendu), etc.) Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom/pronom auquel il se rapporte (homme grand). Il suit les mêmes règles que le nom. Il existe toutefois des particularités relatives aux adjectifs de couleur qui s'accordent en genre et en nombre avec le nom quand ils sont simple, mais restent invariables quand ils sont composés. De même, les noms employés comme adjectifs de couleur restent invariables (une chemise bleue ; une chemise bleu foncé/bleu-blanc). Mais des couleurs comme *écarlate*, *rose*, *pourpre mauve* et *fauve* s'accordent (des soies roses).

De sa position dans la phrase, l'adjectif qualificatif peut avoir en règle générale trois fonctions (épithète, attribut et apposé)

Pour conclure cette partie, il faut remarquer que ces trois parties du discours obéissent à des normes grammaticales sans lesquelles elles ne fonctionneraient pas comme le veut la grammaire normative dans une phrase. Cependant, l'écrivain Zadi Zaourou les fait fonctionner en marge de cette norme en les transmutant.

2. Analyse descriptive et structurale de la manifestation de la transmutation à travers les parties du discours

Cette partie traite de la question de la place de la classe grammaticale dans l'œuvre de Zadi. Il les transmute en marge de leurs propriétés normatives comme développées supra.

2.1.La transmutation du nom en verbe

P1, P2 et P3 constituent les phrases à l'intérieur desquelles s'opère cette transmutation :

P1 = Tout on *va mort*. (P80)

P2 = Oui à cause de zespion on n'a qu'à *mort*. (P83)

P3 = Oui. Alors ! A cause de zespion on n'a qu'*a mort* maintin ? I vient, i baise *ton femme*, i baise *ton fille*, i baise *ton bonne amie* et pi i veut baiser toi-même encore. Ka même ! Quéquéfois aussi, i pé nous méarde aussi, hein ? (P83)

Ici, seules les séquences en italique et en gras, nous intéresseront pour les différentes analyses.

Dans la description structurale, on remarque que la réécriture syntagmatique de P1 équivaut à un syntagme nominal suivi d'un syntagme verbal :

P1→ SN+SV dans laquelle SV= V+ le mot en italique en l'occurrence « *mort* » car celui-ci, en considérant les éléments linguistiques qui appartiennent au syntagme verbal dans cette séquence de phrase, et en tenant compte de la place qu'il occupe, fait partie de ce syntagme. Il prend la position de complément de ce verbe et se comporte comme un verbe à l'infinitif. En effet, le verbe « aller » conjugué dans cette phrase au présent de l'indicatif est considéré comme un semi-auxiliaire qui peut accompagner d'autres verbes dans une phrase et engendrer un verbe à l'infinitif. Cependant, l'auteur fait le choix d'un nom au lieu d'un verbe à l'infinitif. Il ignore le choix d'une dérivation propre dans laquelle l'on devait pouvoir obtenir, à partir du mot initial (la racine du mot), d'autres mots, comme « mourir », l'infinitif par exemple dans cette phrase. Il préfère une dérivation impropre qui consiste à garder la forme initiale du morphème en lui faisant changer de classe grammaticale. L'opération qu'il met en exergue dans cette phrase est celle de maintenir un nom à la place d'un verbe.

C'est le même phénomène qui est observé par l'auteur quand il conserve le nom « *mort* » après l'usage de la restriction « ne...que + à (préposition) » devant ce nom dans P2. La classe grammaticale syntaxiquement attendue dans ces types de construction n'est qu'un verbe à l'infinitif. On obtiendrait dans la norme « on n'a qu'à mourir » au lieu de « on n'a qu'à *mort* ». C'est naturellement dans cette même logique qu'il maintient ce nom dans P3.

Or, un nom, dans sa fonction syntaxique, comme nous l'avons montré dans la première partie de ce travail, ne peut qu'être un sujet, un complément de nom, un complément de l'adjectif ou d'adverbe, un complément d'objet direct (COD), un complément d'objet indirect (COI), une apposition/apostrophe, un attribut du sujet (introduit par un verbe d'état), un complément d'agent, un complément d'attribution, ou un complément circonstanciel. Tel que l'auteur utilise le nom dans son œuvre, il lui assigne une autre fonction qui est soit un complément d'un verbe semi-auxiliaire (aller) soit en le plaçant après une préposition, en l'occurrence la préposition « à » dans la forme restrictive « ne... que + à (préposition) ». Cette transmutation est aussi repérable dans l'opération inverse qui est celle du verbe au nom.

2.2. La transmutation du verbe en nom

La phrase « P4= Tu vois, nous é là ici. On *parlé*, on *parlé*, on *parlé* seulement. Et pi, y a une nhomme qué i vient, i pose ici, **dou** ! Tu *vas chassé lui* ? » (P82) qui suit, n'échappe pas au phénomène de la transmutation chez Zadi. On observe l'effet inverse de P1, P2, P3 dans la séquence « On *parlé*, on *parlé*, on *parlé* seulement ». Cette séquence peut se réécrire :

P4→ SN+SV où SN=pron (on) et SV= N + Adv. C'est un syntagme verbal particulier car on n'y décèle aucun verbe. La morphologie du supposé verbe dans ce syntagme est celui

d'un nom commun : « le parlé » qui est un nom masculin et qui est défini selon le dictionnaire Larousse comme la partie d'une œuvre exprimée par la parole. Par exemple, dans l'opéra-comique, on dit *qu'il y a du parlé et du chant*. Ce nom n'est pas à confondre à un autre nom commun « le parler » qui signifie la manière de s'exprimer, de prononcer les sons du langage. C'est aussi un moyen de communication linguistique défini par un cadre géographique étroit et dont le statut social (langue, dialecte, sabir) n'est pas précisé. Par ailleurs, le verbe « parler » dont on est censé faire allusion dans ce passage ne suit pas la conjugaison normale. Dans la norme, on aurait dû avoir dans cette séquence un verbe qui, en suivant les règles rappelées dans la première partie de ce travail, est conjugué soit au présent de l'indicatif : « on parle [paRl] ou [paRlə] seulement » soit conjugué au passé composé : « on a parlé [a paRle] seulement ». On remarquera ici la présence de l'auxiliaire « avoir » qui sert à conjuguer ce verbe et la terminaison du verbe qui est [e] et non pas le schwa³ [ə] au niveau des phonèmes utilisés dans cette conjugaison.

Il est donc bien clair qu'il s'agit de « parlé » comme nom commun qui est utilisé par l'auteur dans cette partie et non pas du verbe « parler » même si le contexte pourrait nous imposer la présence d'un verbe. Zadi transforme aussi des adjectifs en verbes comme l'atteste la partie qui suit :

2.3. La transmutation de l'adjectif en verbe

Soit P5 = Donc demain *ça va chaud* alors ? (P120) et

P6 = Et pi, y a une nhomme qué i vient, i pose ici, dou ! *Tu vas chassé lui* ? (P82)

Dans P5, la séquence « ça va chaud » peut se réécrire P5' → pron (neutre) + SV. Le syntagme qui nous intéresse dans cette partie est le syntagme verbal qui présente un semi-auxiliaire (va) et un adjectif (chaud), défini comme une température plus élevée que celle du corps ; qui donne une sensation de chaleur : on parle souvent de « placali chaud » en Côte d'Ivoire où « chaud » est un adjectif épithète qui qualifie « placali ». « Chaud » peut être aussi ce qui réchauffe ou garde la chaleur : un vêtement *chaud*. Quand il y a de l'animation ou de la passion dans une discussion, on utilise également le mot « chaud » : le débat sera *chaud*, phrase dans laquelle, « chaud » est un adjectif attribut introduit par le verbe d'état « être ». Vu toutes ces considérations, on peut affirmer que l'auteur utilise un adjectif qualificatif à la place d'un verbe à l'infinitif compte tenu de la présence du semi-auxiliaire (va) qui est supposé accompagner un autre verbe dans de telles constructions. En prenant en compte tous ces paramètres, on pourrait conclure que Zadi devait, dans la norme, choisir de

³ Le terme schwa écrit aussi chva, qui est la transcription d'un mot hébreu désignant le « vide », est employé en linguistique pour désigner la voyelle neutre, centrale, noté /ə/ en alphabet phonétique international : <https://www.caim.info>

faire une dérivation propre qui consiste à opérer des procédés de suffixation, de préfixation voire d'affixation. Dans cette phrase P5, un procédé de suffixation aurait donné, en partant de la racine du mot « chaud », « chauffer » qui est un verbe à l'infinif qu'accompagne le semi-auxiliaire « va » : on obtiendrait alors « ça va *chauffèr* » au lieu de « ça va *chaud* ».

(P6) ne se dérobe pas au phénomène de transmutation chez l'auteur : « *Tu vas chassé lui* ». Dans sa morphologie, « chassé » apparaît comme un participe passé pris comme adjectif : un « individu chassé » où on a un participe passé sans auxiliaire. Pris sous cet angle, on pourrait conclure que l'auteur a utilisé à la place du verbe « chasser » à l'infinif normalement attendu dans cette phrase, le participe passé « chassé ». Il fait virer ainsi l'adjectif au verbe. Ainsi, qu'est-ce qui peut justifier cette écriture assez particulière de ce grand écrivain.

3. L'opportunité du choix de l'auteur

Vu l'analyse dans la deuxième partie de l'article, nous observons que la transmutation qui aboutit à la transgression des classes grammaticale chez Zadi relève plus d'un acte volontaire que de la méconnaissance de la règle grammaticale quand on sait que la majorité de ses œuvres ne militent pas en faveur d'une telle écriture. En marge des séquences des phrases étudiées, il y a bien d'autres parties des phrases du corpus où l'écrivain ne respecte pas la norme grammaticale également. Ainsi, nous essayerons de faire des propositions de réécriture de ses phrases, en tenant compte des règles de la grammaire normative, avant de montrer que l'écriture de Zadi, ici, relève d'un acte volontaire en vue de vibrer en phase avec les personnages choisis et son lectorat.

3.1. Quelques propositions de correction des phrases du corpus

Cette partie présente quelques corrections vis-à-vis de la norme grammaticale et a pour vocation de montrer par la suite que l'auteur opère un acte volontaire en écrivant son œuvre de cette manière.

Pour P1 = Tout on va *mort*, P1' = Tous, on va *mourir*.

Pour P2 = Oui à cause de zespion on n'a qu'à *mort*, P2' = Oui, à cause des espions, doit-on *mourir* ?

Pour P3 = Oui. Alors ! A cause de zespion on n'a qu'à *mort* maintin ? I vient, i baise *ton femme*, i baise *ton fille*, i baise *ton bonne amie* et pi i veut baiser toi-même encore. Ka même ! Quéquéfois aussi, i pé nous méarde aussi, hein ?,

P3' = *Oui. Alors ! A cause des espions doit-on mourir maintenant ? Il vient, il courtise ta femme, il courtise ta fille, il courtise ta bonne amie et puis, il veut te courtiser toi-même encore. Quand même ! Quelque fois aussi, il peut nous emmerder aussi, hein ?*

P4 = Tu vois, nous é là ici. On **parlé**, on **parlé**, on **parlé** seulement. Et pi, y a une nhomme qué i vient, i pose ici, **dou** ! Tu *vas chassé lui* ?,

P4' = *Tu vois, nous étions ici. On parlait, on parlait, on parlait seulement. Et puis, il y a un homme qui est venu s'asseoir ici calmement ! Vas-tu le chasser ?*

P5 = Donc demain ça va **chaud** alors ?,

P5' = *Donc demain, ça va chauffer alors ?*

P6 = Et pi, y a une nhomme qué i vient, i pose ici, dou ! Tu *vas chassé lui* ?,

P6' = *Et puis, il y a un homme qui est venu s'asseoir ici calmement ! Vas-tu le chasser ?*

3.2. La question du choix des phonèmes et du lectorat

Les Sofàs suivi de l'œil, se démarque de l'ensemble des œuvres de Zadi, par la construction des phrases. Comme nous venons de le démontrer dans la deuxième partie, les classes grammaticales utilisées subissent des transformations. En sus, les corrections que nous avons opérées révèlent que d'autres aspects de la grammaire sont transgressés : entre autres, la phonologie, étude des sons d'une langue quant à leur fonction, à leur opposition Grevisse (1997, p28). La phonologie peut être étudiée sous plusieurs angles. Mais ici, nous intéressons à la phonologie générale qui étudie les systèmes phonologiques des langues du monde et élabore une théorie générale du fonctionnement des unités Germain, Leblanc (1981, p18). Aussi, on remarque que dans les phrases du corpus, certains phonèmes sont remplacés par d'autres ou tout simplement supprimés comme l'atteste cette séquence « *i pé* » au lieu de « *il peut* » où la consonne latérale produite par l'écoulement de l'air sur un seul côté de la langue ou sur les deux côtés alors que la partie centrale de la cavité buccale est fermée par la langue [l] a été supprimée pour conserver seulement la voyelle fermée [i]. Dans cette même séquence, l'auteur préfère la voyelle mi- fermée [e] à la place de [ø]. Cela est symptomatique d'une incompétence linguistique des personnages choisis par l'auteur. Ce sont, pour la plupart, des personnages analphabètes.

Au niveau de la syntaxe , partie de la grammaire qui étudie les relations entre les mots dans la phrase et qui décrit les règles par lesquelles les unités linguistiques se combinent en phrases Grevisse (1997 p7), la construction des parties du discours et leur combinaison dans les phrases est en marge de la syntaxe normale ou relève tout simplement d'une construction de phrase à l'oral. Zadi tient compte du niveau des personnages (souvent analphabètes) et de

leur « incompétence linguistique » pour écrire son œuvre en rendant fidèlement à son lectorat, leur manière de s'exprimer.

Conclusion

Au terme de cette étude, on peut affirmer que Bernard Zadi Zaourou transgresse quand il opte pour la transmutation des classes grammaticales. Nous l'avons montré par la description structurale des parties du discours dans son œuvre. Les noms sont transformés en verbes et vice-versa, et des adjectifs en verbes. En le faisant, il vibre en phase avec ses personnages et son lectorat pour garder une certaine originalité dans son œuvre et s'inscrire dans la dynamique de la mutation et de la métamorphose de la langue française en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire où l'on assiste à la naissance des parlers comme le nouchi qui est en vogue dans ce pays.

Bibliographie

Arrivé Maurice, 1997, *Bescherelle, La conjugaison pour tous*. Hatier, Paris.

Dubois, Jean & Lagane, René, 1989, *La nouvelle grammaire du français*, Larousse, Paris.

Grevisse, Maurice, 1991 *Le bon usage*, Editions Duculot, Paris-Gembloux.

Germa, Claude & Leblanc, Raymond & Laurier, Michel, 1981, *Introduction à la linguistique générale : La phonologie*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal.

Lagane, René, 2017, *Les difficultés grammaticales*, Larousse, paris.

Tomassone Roberte, 2002, *Pour enseigner la grammaire (T1)*, Delagrave, Paris.

Tomassone, Roberte & Petiot, Geneviève, 2002, *Pour enseigner la grammaire (T2)* Delagrave, Paris,

Wagner, Robert Léon & Pinchon, Jacqueline, 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, Paris.

Webographie

<https://www.larousse.fr>, consulté le 13/02/2022

<https://www.caim.info> consulté le 14/02/2022